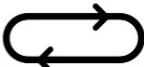


Si vous avez des difficultés pour visualiser ce message, [consultez la copie web](#)

R A N Commande
C  publique
P E R durable
en Normandie

L'EDITO DU PRÉSIDENT

Bonjour à toutes et à tous.

Notre Assemblée Générale du 27 mai dernier a été l'occasion de rappeler qu'avec une équipe d'animation réduite, le RAN COPER parvient à déployer une feuille de route de services complète, répondant aux principales attentes des acheteurs publics de Normandie et correspondant à un budget équilibré.



A vos côtés, le réseau RAN COPER prépare l'approche de l'année 2026 ! Ce sera en effet l'année d'entrée en vigueur définitive des obligations d'intégration de dispositions environnementales et sociales aux procédures de commande publique, générant des besoins toujours plus forts d'appui des acteurs impliqués dans la fonction « achats publics ».

2026 sera également la 1ère d'un cycle électif s'étalant sur 3 ans (municipales, présidentielle et départementales/régionales) qui modifiera sans doute les gouvernances des structures faisant le réseau. Des enjeux pour le réseau certes, mais également pour les structures publiques normandes qui accueilleront de nouvelles équipes. Tout comme nous l'avons fait le 27 mai dernier avec un nouveau module de formation dédié aux élus, élues et décideurs, nous nous tiendrons prêts à accompagner les évolutions stratégiques en matière de commande publique.

Nous vous souhaitons un très bel été par avance !

Pierre-Antoine Sprimont,
Président de l'association RAN COPER

BRÈVES DU RÉSEAU

**Assemblée Générale et Conseils
d'Administrations du RAN COPER :
après 3 ans d'exercice, des
engagements qui se confirment !!**



Après un Conseil d'Administration (CA) préparatif le 6 mai, le 27 mai dernier s'est tenue à Mont-Saint-Aignan l'Assemblée Générale de votre réseau.

Après un point d'actualité sur les enjeux et perspectives entourant la commande publique, les rapports moral, d'activité et financier ont été présentés et approuvés.

Après 3 années d'exercices associatifs, conformément aux statuts, le CA a également été renouvelé. A la suite de l'AG, ce CA renouvelé a validé la reconduction des membres du Bureau dans leurs fonctions respectives.

Les membres de ces différentes instances ont unanimement renouvelé leurs volontés d'engagement dans la gouvernance du réseau. Une stabilité et une motivation qui concourent grandement à la pérennisation du réseau !

Retrouvez l'ensemble des documents et supports détaillés des CA et AG dans la partie « documents » de [l'espace réservé aux adhérents>>](#)



Retour sur le webinar du 31 mars 2025 : "Les dernières avancées en matière de commande publique durable : Où en est-on ?"



Plus de 60 acteurs de la Commande Publique normande ont participé à ce webinar organisé par votre réseau !

Au programme :

- Tour d'actualité des dernières évolutions en matière de Commande Publique durable/responsable
- Actions et dispositifs portés par le RAN COPER et les acteurs normands visant à faciliter la prise en compte des enjeux sanitaires, sociaux et environnementaux à travers vos procédures d'achats
- Inventaire des principaux outils facilitateurs récemment publiés

Le replay du webinar est consultable par les adhérents sur l'espace réservé du site web du réseau >> <https://ran-coper.fr> (zone adhérents)

De nouveaux dispositifs de formation/sensibilisation déployés en Normandie par le RAN COPER !

- **Elu.e.s, décideurs, un nouveau module de formation en format express pour vous approprier les leviers de la « commande publique durable/responsable ».**

Les achats publics durables, pourquoi ? Quels rôles pour les élu.e.s/décideurs ? Les achats publics durables, comment (à l'échelle d'un marché ? A l'échelle de la politique de votre structure ?) ? Autant de questionnements légitimes abordés durant ce module de 2 à 3 heures.

Après une 1 ère session à Mont-Saint-Aignan le 27 mai dernier, une 2ème session vous sera proposée au second semestre 2025.

Pour plus d'informations >> contact@ran-coper.fr

- **La « fresque des achats publics durables » débarque en Normandie.**

Développé avec le soutien du CGDD en 2024 par l'équipe du RES'OCC (réseau régional de la commande publique durable en Occitanie), dans le cadre de l'inter-réseaux « Commande Publique Durable », la Fresque des Achats Publics Durables est un nouvel outil de sensibilisation et de collaboration qui permet d'appréhender les enjeux de l'achat public durable.

En janvier 2025, l'équipe d'animation du réseau RAN COPER a pris part à la session de lancement de ce nouvel outil. Formée à son animation, l'équipe a animée deux 1ères sessions les 3 juin au Havre et le 5 juin à Caen.

De nouvelles sessions sont en cours de programmation au second semestre !
Pour accueillir la fresque dans vos locaux et obtenir plus d'information >> contact@ran-coper.fr

AGENDA RAN COPER

1 - Prochaine session de formation du réseau

Une 3ème session de formation 2025 est d'ores et déjà programmée !

Elle se tiendra les 18 et 19 novembre à Caen (Bâtiment annexe de la Région Normandie situé 14 rue du Clos Herbert à Caen).

Nombre de places limité ! Inscrivez-vous sans attendre >> <https://shout.com/s/NSxqBGHd>

Informations et inscriptions à retrouver dans la [rubrique « actualités » du site du réseau >>](#)



2 - Première édition de la rencontre « Construire demain » - Rendez-vous B to B de la construction bois et biosourcé



Rendez le 4 juillet 2025 de 14H à 19H à Caen

Pour cette 1ère édition organisée par Fibois Normandie, la rencontre s'articulera autour de 2 temps :

- la restitution de la démarche de création d'un réseau bâtiment durable portés par l'ARPE Normandie et Fibois Normandie
- Un temps à destination des entreprises et acteurs de la construction durable : maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, entreprises de la construction ou proposant des solutions techniques.

[Inscriptions et informations détaillées >>](#)

3 - A noter ! L'édition 2025 des Assises du Gaspillage Alimentaire

Organisées par le Régal (Réseau pour éviter le gaspillage alimentaire en Normandie), les Assises de la lutte contre le gaspillage alimentaire auront lieu le 16 octobre 2025 à Bernay (27)



N'hésitez pas à bloquer la date dès maintenant ! Informations et inscriptions
>> <https://www.regal-normandie.fr/>

Mais aussi, retrouvez les temps forts des Assises 2024, marquées notamment par les 10 ans du REGAL : <https://www.regal-normandie.fr/assises-2024/>

ET AILLEURS

Commande publique durable... Où en est-on en chiffres ?

L'Observatoire Economique de la Commande Publique vient de publier les données chiffrées de l'année 2023 (consultations supérieures à 90 KEuros). Vous y trouverez, réparties par types d'acheteurs publics, des informations clefs comme la part de marchés, en nombre et en montant, incluant une clause environnementale ou une clause sociale.



Chiffres à consulter sur www.economie.gouv.fr >>

ZOOM



Au profit de tous les acheteurs publics et pour faciliter l'atteinte en 2026 des dispositions réglementaires visant à systématiser la prise en compte des enjeux environnementaux dans les procédures de consultations publiques, la Direction des Achats de l'Etat (DAE) vient de publier **une collection de fiches outils** qui proposent des exemples de clauses et de critères à directement utilisables par les acheteurs.

Cette 1ère vague porte sur des domaines d'achats encore peu outillés : maintenance des ascenseurs, postes de travail, prestations d'impression, prestations intellectuelles, prestations de traiteurs, service d'organisation d'événements, services de blanchisserie, téléphonie mobile, travaux de menuiserie, vêtements et habillement.

Deux fiches viennent compléter cet ensemble sur des enjeux plus transversaux :

- Marchés mobilisant des prestations de transport et de livraison
- La mise en œuvre du cas d'exclusion pour défaut d'établissement de bilan des émissions des gaz à effet de serre (BEGES)

[Accès à l'ensemble des fiches-outils pour des achats éco-responsables >>](#)

ACTUS JURIDIQUES

1 - A noter ! Mise à jour des obligations relatives à l'application de l'article 58 de la Loi AGECE (Anti-Gaspillage et Economie Circulaire)

Les modalités de recensement des dépenses relatives à l'acquisition de biens issus du réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées ont été modifiées !

À partir de 2025, la déclaration des dépenses 2024, pilotée par le [Commissariat général au développement durable](#), est à effectuer sur [data.gouv.fr](#), le **portail national de données ouvertes**, et non plus sur REAP (application de l'OECP).





2- Un webinaire organisé le mardi 3 juin 2025 pour faire le point et y voir plus clair !

Organisé par le Commissariat général au développement durable (CGDD), l'Institut national de l'économie circulaire (INEC), France urbaine et le Conseil national des achats, ce webinaire "Tout savoir sur l'article 58 de la loi AGECE" est accessible en replay.

Accès au replay et au support de présentation :

<https://achats-durables.gouv.fr/replay-support-presentation-du-webinaire-savoir-larticle-58-loi-agec-665>

3 - Rapprochez-vous de vos artisans ! Maintien des assouplissements de procédures pour vos achats de travaux !

Initialement prévue jusqu'au 31 décembre 2024, l'application du seuil de dispense de publicité et de mise en concurrence préalables pour les marchés de travaux, dont la valeur estimée est inférieure à 100 000 euros hors taxes, est [prorogée jusqu'au 31 décembre 2025](#) par le [décret n° 2024-1217 du 28 décembre 2024](#)



RESSOURCES UTILES

1 - Nouveau guide ADEME ! Facilitez-vous la vie avec l'Écolabel Européen

Le tout nouveau guide **"Vos achats responsables avec l'Écolabel européen"** vient d'être publié !

Ce document s'adresse aux acheteurs des secteurs privé et public, ainsi qu'à tous les acteurs engagés dans des démarches d'achats responsables. Il propose :

- Un panorama des avantages environnementaux et économiques de l'Écolabel européen
- Un guide pratique pour faciliter son intégration dans les processus d'achat
- Des points de vigilance juridiques pour une mise en œuvre sécurisée

L'Écolabel européen, seul label écologique officiel de l'Union européenne, repose sur des critères stricts en matière d'impact environnemental et sanitaire. Il constitue un outil fiable pour orienter les choix vers des produits et services plus durables.



[Accès au guide](#)

2 – Actualisation du « guide EGAlim Normand pour la restauration collective »

Dès 2021, afin de faciliter la mise en conformité de vos contrats d'approvisionnements au regard de la Loi EGAlim tout en encourageant la relocalisation de vos achats, la DRAAF de Normandie avait publié un guide à destination des acheteurs et cuisiniers.

L'objectif ? Leur permettre de trouver des fournisseurs répondant aux critères EGAlim, sur le territoire normand. Il prend la forme d'un annuaire par filière et par signe de qualité.

Au cas où vous seriez passés à côté, une nouvelle édition actualisée et enrichie a été publiée en 2024 !



[Accès au guide](#)

www.ran-coper.fr

contact@ran-coper.fr



[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)